



**Rapport du Comité des projets
sur la réunion du 19 septembre 2016**

Point 1 :	Adoption de l'ordre du jour	2
Point 2 :	Rapport sur la réunion du 9 mars 2016	2
Point 3 :	Projets de mise en valeur du café.....	2
Point 4 :	Coopération avec d'autres organisations	4
Point 5 :	Examen stratégique	5
Point 6 :	Questions diverses	5
Point 7 :	Date de la prochaine réunion	5

1. Le Comité des projets a tenu sa 12^e réunion à Londres le 19 septembre 2016. La réunion était présidée par M. Primus Kimaryo (Tanzanie).

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté le projet d'ordre du jour figurant dans le document [PJ-102/16 Rev. 2](#)

Point 2 : Rapport sur la réunion du 9 mars 2016

3. Le Comité a approuvé le rapport figurant dans le document [PJ-101/16](#).

Point 3 : Projets de mise en valeur du café

Point 3.1: Projet de stratégie pour le financement des projets de l'OIC

4. Le Directeur exécutif a présenté le document [PJ-107/16](#), décrivant son plan d'action pour renforcer les activités de l'Organisation en matière de projets pour aider les producteurs de café à améliorer leurs moyens de subsistance. L'OIC devrait se concentrer sur les trois principaux domaines suivants : i) Maintenir la coopération avec le Fonds commun pour les produits de base (FCPB). ii) Coopérer avec les institutions financières multilatérales pour la mise en place de mécanismes du café en tant que moyen de résoudre les difficultés rencontrées par une région productrice de café particulière. Sur la base de l'expérience acquise au moyen des discussions tenues avec la Banque africaine de développement dans le cadre du Fonds africain du café, le Secrétariat cherchera à initier des processus similaires dans d'autres pays Membres en Asie et en Amérique latine. iii) Renforcer la capacité du Secrétariat à collaborer efficacement avec les bailleurs de fonds intéressés par le financement de projets dans le secteur du café.

5. Le Comité a pris note de la proposition du Directeur exécutif.

Point 3.2: Projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds

6. L'Économiste en chef a présenté le document [PJ-103/16](#) dans lequel figurent les projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds ainsi que les projets terminés et les projets en cours d'exécution. Il a informé les Membres qu'il n'y avait aucune nouvelle proposition de projet pour examen à cette réunion. Toutefois, les Membres ont été informés que le FCPB a publié son neuvième appel à propositions et ils ont été invités à soumettre leurs demandes d'ici le 31 octobre 2016. Les Membres ont également été informés que le Secrétariat est disponible pour les aider à rédiger leurs demandes au FCPB.

7. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.3. Projets approuvés

8. L'Économiste en chef a fait le point de trois projets en cours, comme détaillé dans les trois annexes du document [PJ-104/16](#).

Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda

9. Le but de ce projet (annexe I) s'articule autour de la fourniture de crédit aux producteurs de café en Éthiopie et au Rwanda garanti par le FCPB. Le projet se terminera en septembre 2016 et un atelier de clôture est prévue pour octobre 2016.

Promotion d'une filière du café durable au Burundi

10. Ce projet (annexe II) est un exemple type de la collaboration public-privé. Il y a trois ans, une société de négoce de café (Sucafina) a proposé une approche différente de la durabilité dans le secteur du café afin d'augmenter les rendements et d'améliorer les conditions de vie de ceux qui travaillent dans le secteur et également de veiller à ce que suffisamment de café soit disponible pour les exportateurs. Le concept a été développé avec l'aide de l'OIC et 1,6 million de dollars ont été mobilisés par l'Agence d'exécution du projet, Kahawatu. L'objectif général du projet est de promouvoir une production durable du café au Burundi. Une économie caféière durable repose sur le bien-être des différents acteurs de la chaîne, en particulier les producteurs qui sont le maillon le plus faible. Dans la première moitié de 2016, Kahawatu a poursuivi sa stratégie d'encouragement de la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles (BPA) par la formation. Par conséquent, en février 2016, 717 producteurs avaient été formés directement sur les points suivants : désherbage, paillage, ombrage, et contrôle de l'érosion. Après une formation directe, les producteurs pilotes ont formé les membres de leurs groupes sur le même sujet. Ainsi, un total de 3 836 producteurs ont été formés, avec un taux de 19% de participation des femmes. Kahawatu poursuit son activité de mobilisation de fonds.

Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo

11. Le but de ce projet (annexe III) est d'améliorer les conditions de vie des producteurs de café de la République démocratique du Congo. Le projet est en bonne voie en termes d'amélioration de la qualité du café au moyen de microstations de lavage et de l'organisation des producteurs de café en coopératives de café spécialisées. L'Économiste en chef a indiqué qu'une mission de supervision de l'OIC aurait lieu en novembre 2016.

12. Le Comité a pris note de ces rapports.

Point 3.4: Fonds africain du café

13. L'Économiste en chef a présenté le document [PJ-97/16 Rev. 1](#) dans lequel figure le point de la situation du Fonds africain du café, un instrument destiné à financer les activités des projets de mise en valeur du café en Afrique développé par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Suite à l'atelier des parties prenantes qui s'est tenu à Abidjan en avril 2016, le Secrétaire-Général de l'Organisation interafricaine du Café a soumis la proposition complète au Président de la Banque en août 2016. La réaction de la direction de la Banque est attendue et un rapport complet sur le Fonds sera présenté lors de l'Assemblée générale de l'OIAC à Yaoundé, le 28 novembre 2016.

14. Le Comité a pris note du rapport. Le Comité a également noté que le Secrétariat va élaborer un mécanisme similaire pour les autres pays Membres.

Point 4 : Coopération avec d'autres organisations

Vision 2020

15. La Chef des opérations a présenté le rapport de l'atelier sur la Global Coffee Platform qui a eu lieu le 16 septembre 2016. Pendant l'atelier, les participants de diverses organisations sur la durabilité ont discuté des buts et des flux d'activités de Vision 2020, dans le droit fil des objectifs de l'ONU pour le développement durable.

16. Le Comité a pris note du rapport et a encouragé le Secrétariat à continuer de participer aux travaux de la Global Coffee Platform. De plus amples informations sur ce sujet figurent dans le document [WP-Council 273/16](#).

17. Un représentant de la Banque mondiale a présenté un programme de collaboration visant à améliorer le climat des affaires dans l'agriculture (document [PJ-106/16](#)).

18. Un représentant de World Coffee Research a présenté un projet relatif à l'initiative Crop Trust (document [PJ-105/16](#)), décrivant la stratégie globale de conservation du café visant à préserver les collections de matériel génétique du café dans le monde entier pour assurer la viabilité future de cette culture.

19. Un représentant de l'Alliance financière pour le commerce durable (FAST) a présenté la plate-forme financière qui aidera les Membres à accéder au financement pour les activités agricoles.

20. Le Comité a pris note de ces présentations et a encouragé les Membres à prendre contact avec ces institutions pour plus amples informations.

Point 5 : Examen stratégique

21. Les Membres ont été invités à formuler leurs observations sur les résultats de l'examen stratégique, en mettant l'accent sur les recommandations relatives aux projets. Au cours des débats sur ce point, on a fait valoir que la suggestion du Directeur exécutif (point 3.1) était conforme aux recommandations de l'examen stratégique et devrait être intégrée dans le programme des activités lorsque cela sera possible.

Point 6 : Questions diverses

22. Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

Point 7 : Date de la prochaine réunion

23. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu pendant la 118^e session du Conseil qui se tiendra à Londres du 13 au 17 mars 2017.